

## CONDITIONS GENERALES SPECIFIQUES A L'OFFRE GROUPEE DE SERVICES ENJOY

ENJOY est une offre groupée de services permettant au Client d'utiliser un ensemble de produits et services moyennant une cotisation prélevée mensuellement sur un compte de dépôt.

Cette offre est proposée uniquement aux personnes physiques majeures capables, titulaires d'un compte de dépôt individuel géré par l'agence à distance ENJOY de la Caisse d'Épargne. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement.

### **Article 1 : Contenu de l'offre**

L'offre est composée des services suivants :

- le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique,
- la tenue de compte,
- une carte bancaire Visa Classic à contrôle de solde,
- un chéquier (sur demande),
- l'abonnement à des services de banque à distance : Direct Ecureuil Internet et Mobile,
- Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Épargne),
- un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Épargne,
- un nombre de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque (hors réseau Caisse d'Épargne) située dans la zone euro (précisé aux Conditions Tarifaires),
- l'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass,
- l'abonnement au service Alert'Ecureuil formule individuelle (produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS),
- le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne),
- les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic :
  - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne,
  - la réédition/ réactivation du code confidentiel,
  - les frais d'opposition (blocage) de la carte,
  - la refabrication de la carte avant échéance,
  - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte – sous réserve de commercialisation)

### **Article 2 : Tarification de l'offre**

La tarification de l'offre est précisée aux Conditions Tarifaires. La souscription à ENJOY donne lieu à la perception d'une tarification forfaitaire mensuelle prélevée sur le compte de dépôt. Le premier prélèvement de cette cotisation interviendra le mois suivant celui de la souscription, aucune cotisation n'étant prélevée le mois de la souscription.

La souscription à ENJOY n'exclut pas la possibilité de souscrire à d'autres services proposés en dehors de cette offre par la Caisse d'Épargne, moyennant une tarification à l'unité précisée dans les Conditions Tarifaires.

Des intérêts débiteurs, commissions, dates de valeur et frais divers sont susceptibles d'être appliqués aux opérations effectuées sur le compte. Ils ne sont pas compris dans la cotisation relative à ENJOY.

Les frais régulièrement imputés au titre d'ENJOY sont dus au titre du mois précédent. En cas de résiliation, aucune tarification n'est due au titre du mois en cours.

Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'évolution. Le Client en est informé dans les conditions prévues à l'article 10 des Conditions Générales de la convention de compte de dépôt (particuliers).

Le Client peut contester la modification tarifaire, dans un délai de deux mois, par lettre recommandée adressée à son agence. Dans ce cas, la Caisse d'Épargne pourra résilier le service dont il bénéficie et pour lequel il refuse la modification tarifaire. De plus, le compte pourra être clôturé, sans frais, à l'initiative du Client ou de la Caisse d'Épargne, dans ce dernier cas, à l'expiration du délai de préavis indiqué aux articles 12.2. et 12.3 des Conditions Générales de la Convention de compte de dépôt (Particuliers).

### **Article 3 : Changement de type d'offre.**

Le Client peut, à tout moment, et sans pénalité, demander à changer d'offre, sous réserve d'acceptation de ce changement par la Caisse d'Épargne.

Dans ce cas, le tarif de la nouvelle offre souscrite se substitue à celui d'ENJOY à compter du prochain prélèvement mensuel correspondant.

### **Article 4 : Durée et résiliation de l'offre**

ENJOY est un contrat à durée indéterminée.

Le Client peut résilier l'offre ENJOY, à tout moment, par lettre recommandée avec avis de réception ou directement auprès de

l'agence qui gère le compte. Cette résiliation prendra effet le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant la réception du courrier recommandé par la Caisse d'Épargne ou la résiliation à l'agence.

La résiliation de l'offre ENJOY n'entraîne pas la clôture du compte de dépôt. Si le Client souhaite conserver certains services, ils seront facturés à l'unité selon les Conditions Tarifaires en vigueur.

La Caisse d'Épargne se réserve le droit de résilier de plein droit ENJOY, sans préavis :

- si le Client manque à l'une quelconque de ses obligations dans le cadre du fonctionnement de son compte.
- si le Client était placé sous un régime de protection de la personne majeure (tutelle, curatelle). La résiliation du contrat carte ou le retrait de la carte à l'initiative de la Caisse d'Épargne entraînera la résiliation automatique d'ENJOY et la tarification à l'unité des autres produits et services souscrits dans le cadre de cette offre.

ENJOY peut aussi être résiliée, avec un préavis de deux mois, par la Caisse d'Épargne, en cas de fusion de cette dernière avec une autre Caisse d'Épargne.

